



Lettre de veille du centre de ressources du **CAFOC**



L'essentiel de l'actualité de la formation professionnelle à destination des acteurs du réseau

Du 16 avril 2019 - N°51



ACTUALITÉS

👉 Grand débat national

La formation au cœur du Grand Débat National

📄 Grand débat national, formation professionnelle

Le **Grand Débat National** consacré à la formation professionnelle s'est tenu à Paris le 13 mars 2019, à l'initiative de la Fédération de la Formation Professionnelle (FFP). Ont notamment été mis en évidence les points suivants :

- La formation n'est à ce jour **pas assez attractive**
- **L'investissement dans la formation doit être encouragé**
- Le système de formation doit se centrer davantage sur les compétences recherchées par les entreprises, et notamment sur **les compétences transversales**.

La [synthèse du débat](#) a été déposée sur le **site du Grand Débat National**.

LES 10 PROPOSITIONS DE LA FFP

- **Communiquer** plus largement sur la formation et ses impacts, pour améliorer l'accès du plus grand nombre.
- **Encourager** l'investissement dans la formation, par la création d'un crédit d'impôt pour les particuliers.
- **Inciter** au développement des compétences transversales gage d'employabilité, en ouvrant notamment la possibilité d'un financement par le biais du CPF. "Plus largement une conférence de consensus pourrait être ouverte organisée pour réfléchir aux compétences indispensables au XXIe siècle".
- **Garantir** un droit universel à la formation en assurant les mêmes conditions de fonctionnement du CPF dans le public et le privé.
- **Renforcer** le lien entre l'offre de formation et l'entreprise, en développant l'Afest, l'alternance, la POE.
- **Assurer** des conditions économiques viables pendant la formation, en particulier pour les plus jeunes, en envisageant notamment des aides ciblées pour les transports, le logement.
- **Encourager** la réflexion de chacun sur ses compétences, en simplifiant et popularisant notamment la VAE et les bilans de compétences.
- **Promouvoir** un dialogue régional et local sur les besoins en compétences, en favorisant les synergies entre Pôles emplois, CFA, missions locales, entreprises, acteurs de la formation, association de quartier au profit des jeunes et demandeurs d'emploi.
- **Assurer** un meilleur suivi des parcours professionnels, en développant l'accompagnement des jeunes dès le collège.
- **Garantir** la continuité des dispositifs pendant la mise en œuvre de la réforme.

SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS DU MEDEF

- **"Encourager** les entreprises à proposer des contrats en alternance par le biais de la plateforme **Tomyjob**
- Pour **réduire** le chômage de longue durée: "créer **un contrat spécifique pour l'insertion sur le modèle de l'alternance**".
- Pour **lutter** contre le déterminisme social": "mettre en place **un dispositif 'deuxième chance'**".
- Pour **faciliter** l'insertion professionnelle des jeunes: "**créer des 'maisons de l'entreprise'**" dans les campus des métiers et des qualifications,
- Pour faire face à la **révolution numérique**: "donner accès à tous les actifs à une formation digitale."
- Pour **développer** l'entrepreneuriat: "donner tout au long de son cursus à chaque élève, étudiant, apprenti ou enseignant **une éducation à la démarche entrepreneuriale et expérimentale**."
- Pour **"reprenre confiance en l'avenir"**: attribuer aux jeunes un **"capital de départ"**
- Pour **améliorer le système des bourses d'étudiants**: "Promouvoir la possibilité pour les entreprises de prendre en charge tout ou partie du financement de la scolarité d'étudiants qui pourraient les rejoindre."

cpformation.com et aefinfo.fr, 19, 22 et 25/03/2019



← Réforme de la formation professionnelle

Qualité de la formation : Le ministère du travail et le COFRAC signent une convention de partenariat


 **qualité de la formation, Cofrac, DGEFP**

Carine Chevrier, Déléguée générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP), et **Dominique Gombert**, Directeur général du Cofrac, ont signé le 13 mars 2019 **une convention de partenariat** dans le cadre du développement de l'accréditation des organismes certificateurs des prestataires de formation professionnelle. Cette convention précise les modes de collaboration entre les deux parties dans la phase de développement et s'attache également au suivi du dispositif d'accréditation après son ouverture.

cofrac.fr, 14/03/2019

Ressource à consulter : [Dossier documentaire] [QUALITÉ : DE DATADOCK À LA CERTIFICATION UNIQUE, SOYEZ PRÊTS ! Indicateurs, éléments de preuve, démarche de certification : les exigences du nouveau référentiel national – Centre Inffo – 04/04/2019](#)

Un projet de décret précise les finalités de l'application CPF

 **législation, CPF, données personnelles**

Lundi 11 mars 2019, la sous-commission de l'emploi, de l'orientation et de la formation professionnelle de la **CNNCEFP** a étudié [un projet de décret relatif au traitement automatisé de données à caractère personnel pour le système d'information du CPF](#). Pris après avis de la **Cnil**, il précise d'une part le cadre réglementaire relatif au SI du CPF et, d'autre part, les informations à transmettre à la **CDC** dans le cadre des différents types d'abondement du CPF, ainsi que leurs modalités de gestion par la Caisse des dépôts.

aefinfo.fr, 18/03/2019

L'ANI des partenaires sociaux renomme les CPIR et définit leur fonctionnement

 **CPIR, CPF de transition, Certif Pro**

Les "commissions paritaires interprofessionnelles régionales sont dénommées [Associations] '**Transitions Pro**', suivi du nom de la région considérée", actent les partenaires sociaux dans [le projet d'ANI du 15 mars 2019](#) constitutif de ces instances qui seront chargées de la gestion des projets de transition ou de reconversion professionnelle engagés dans le cadre du **CPF dit de transition**. Outre la mission relative aux projets de transition professionnelle des salariés, les "Transitions Pro" devront notamment informer sur les opérateurs du CEP et assurer le suivi de la mise en œuvre territoriale de ce dernier. Elles seront également chargées du déploiement des certifications paritaires interprofessionnelles, en particulier du **certificat CléA**. L'Association nationale pour la certification paritaire interprofessionnelle et l'évolution professionnelle, renommée **Certif Pro** par l'ANI, coordonnera les Transitions Pro et assurera la régulation et l'harmonisation de leurs pratiques sur l'ensemble de leurs missions.

aefinfo.fr et centre-inffo.fr 22/03 et 02/04/2019

Composition et installation de la commission de France compétences en charge de la certification

 **Qualité, certification professionnelle, France compétences**

Un [arrêté du 26 février 2019](#) donne la composition de la commission de France compétences en charge de la certification professionnelle dont il nomme **Françoise Amat** à la présidence. Cette commission reprend les prérogatives de la **CNCP** en matière de gestion du RNCP et du répertoire spécifique (ex-inventaire). La commission s'est réunie pour la 1^{ère} fois le mercredi 13 mars et s'est fixée comme priorités la stabilisation, la formalisation et la diffusion des principaux éléments de doctrine relatifs à l'application des critères d'enregistrement des certifications professionnelles, découlant du nouveau cadre juridique défini par la loi et par ses décrets d'application.

aefinfo.fr et centre-inffo.fr, 04 et 18/03/2019



FONGECIF : Le plongeon dans l'inconnu (étude sur 2 pages)


 **Fongecif, CPF de transition, CEP**

De nombreuses questions subsistent sur l'avenir et les moyens des Fongecif qui vont prendre en charge la reconversion professionnelle des salariés. La loi du 5 septembre 2018 a chamboulé l'écosystème du congé individuel de formation, remplaçant le CIF par le **CPF de transition** (« projet de transition professionnelle ») et les Fongecif par les **CPIR** (« Associations Transition pro » ou ATP). Avec le changement de périmètre, les nouvelles ATP risquent de perdre une partie de leurs responsabilités, notamment sur le **CEP**. Cette compétence devant être transférée le 1^{er} janvier prochain à des opérateurs privés sélectionnés sur appels d'offres lancés par France compétences. Autre problématique induite par la réforme : les 507 millions d'euros dont France compétences a doté les CPIR pour 2019 ne correspondent qu'à la moitié des ressources de l'ancien CIF. Enfin, les Fongecif vont gérer les reconversions professionnelles des démissionnaires indemnisés selon les modalités **d'un décret encore en cours d'écriture**.

Entreprise et Carrières 1425, 25/03/2019 ([consultable au CAR](#))

☛ **Marché de la formation et filières professionnelles**

Onze Opco sont finalement agréés par le ministère du Travail à partir du 1er avril 2019

 **Opco, législation**

Ce sont finalement **11 opérateurs de compétences qui vont remplacer les 20 Opca qui existaient depuis le 1^{er} janvier 2012**. **Onze arrêtés d'agrément** ont été publiés au JO du 31 mars. Un total qui correspond au projet posé dans le rapport Bagorski/Marx en septembre 2018 et qui, surtout, confirme les agréments des **Opco Cohésion sociale et Santé**, dont le rapprochement a été envisagé jusqu'au dernier moment, et de **l'Opco des services** dont l'installation n'est pas finalisée. **Seuls 2 Opco seront agréés pour intervenir outre-mer** à compter du 1^{er} juin 2019 : l'Opco des entreprises de proximité et l'Opco des entreprises et salariés des services à forte intensité de main-d'œuvre. Cinq autres pourront intervenir outre-mer jusqu'au 31 mai (Santé, Cohésion sociale, Ocapiat, Afdas et Construction). Si les pouvoirs publics ont respecté le calendrier qu'ils avaient fixé en agréant ces 11 Opco pour le 1^{er} avril 2019, cette étape ne règle pour autant pas tous les problèmes posés par certains Opco.



Les 11 Opco agréés

- [l'Opco Commerce](#), qui couvre **21 branches professionnelles** et se constitue principalement sur les bases de l'ancien Opca **Forco** (avec également des branches issues, notamment, d'**Agefos PME**) ;
- [l'Opco Atlas](#), qui couvre **18 branches professionnelles**. Il se constitue principalement à partir des anciens Opca **Fafiec** et **Opcabaia** (avec des branches également issues, notamment d'**Opcalia**) ;
- [l'Opco Santé](#), qui couvre **8 branches professionnelles**. Il se constitue principalement à partir de l'ancien Opca **Unifaf** ;
- [l'Opco Afdas](#), qui couvre **45 branches professionnelles** (dont 19 CCN de la presse et des journalistes). Il se constitue principalement à partir de l'ancien **Opca Afdas** ;
- [l'Opco Cohésion sociale](#), qui couvre **27 branches professionnelles**. Il se constitue principalement à partir de l'ancien Opca **Uniformation** ;
- [l'Opco des entreprises de proximité](#), qui couvre **54 branches professionnelles**. Il se constitue principalement à partir des anciens Opca **Actalians** et **Agefos PME** ;
- [l'Opco des entreprises et salariés des services à forte intensité de main-d'œuvre](#), qui couvre **32 branches professionnelles** ou accords nationaux. Il se constitue à partir des anciens Opca **Intergros**, **FAF.TT**, **Fafih**, **Opcalia**, et **Opca Transports et services** pour la branche de la propreté ;
- [l'Opco Ocapiat](#), qui couvre **49 branches professionnelles**. Il se constitue principalement à partir des anciens Opca **Fafsea** et **Opcalim** ;
- [l'Opco 2J](#), qui couvre **44 branches professionnelles** ou accords nationaux. Il se constitue principalement à partir des anciens Opca **Opcaim**, **Opca Défi** et **Opca 3+** ;
- [l'Opco de la Construction](#), qui couvre **9 branches professionnelles**. Il se constitue principalement à partir de l'ancien Opca **Constructys** ;
- [l'Opco Mobilité](#), qui couvre **22 branches professionnelles**. Il se constitue principalement à partir des anciens **Opca Anfa** et **Opca transports et services**.

aefinfo.fr, 01/04/2019



Un arrêté fixe le plafonnement des frais de gestion des Opco

 **Opco, législation, frais de gestion**

[Un arrêté du 26 mars 2019](#), publié au Journal officiel du 29 mars, fixe les plafonds des frais de gestion des opérateurs de compétences. Cet arrêté est venu compléter le décret relatif à l'agrément et au fonctionnement des Opco. En toute logique, ce texte adapte l'assiette sur laquelle sont appuyés ces frais de gestion aux fonds gérés par les Opco. Il abaisse également les plafonds par rapport à ceux accordés aux Opca depuis 2015, en instaurant en outre un plafond global à ces frais. Jusqu'à présent, ce plafond était fixé dans les discussions de gré à gré menées entre chaque Opca et la DGEFP dans le cadre de la négociation des COM (conventions d'objectifs et de moyens). Dorénavant, le **"taux maximum" de ces frais de gestion des Opco est fixé à 9,7 % des sommes perçues.**

aefinfo.fr, 29/03/2019

Les conditions d'agrément des Opco outre-mer sont précisées par décret

 **Opco, législation, outre-mer**

[Le décret n° 2019-204 du 18 mars 2019](#) relatif à la gestion des contributions de la formation professionnelle en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique, à Mayotte, à La Réunion, à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin, publié au Journal officiel du 20 mars, **précise les conditions dans lesquelles les Opco peuvent être agréés sur ces territoires.**

Ce décret vient d'être complété par l'[arrêté du 28 mars 2019](#), publié au Journal officiel du 2 avril, qui **fixe les seuils de fonds gérés au titre des contributions formation professionnelle et apprentissage que les Opco doivent atteindre pour intervenir outre-mer.**

aefinfo.fr, 20/03 et 02/04/2019

Infographie : la formation dans les petites entreprises en 3 profils

 **TPE, PME, formation professionnelle, infographie**

Les grandes entreprises ont des politiques de formation professionnelle actives, les petites se contentent du minimum vital. Cette typologie, plutôt confirmée par les chiffres, est considérée comme allant de soi.

En réalité, toutes les petites entreprises ne sont pas égales devant la formation : dans [une infographie](#) publiée en décembre dernier, le **Céreq** en distingue **3 catégories** : les « **managériales** », les « **traditionnelles** » et les « **entrepreneuriales** ». Les premières ont des politiques de formation qui se rapprochent de celles des grandes entreprises ; les 2 autres sont faiblement formatrices, mais pour des raisons différentes. La réforme, selon les auteurs, ne devrait pas bénéficier significativement aux petites entreprises managériales, déjà bien outillées, ni aux traditionnelles, qui n'en ont pas les moyens ni la nécessité. Les entreprises de la catégorie des entrepreneuriales, en revanche, pourront y trouver leur compte.

managementdelaformation.fr, 27/02/2019

Accélération des formations au numérique pour les demandeurs d'emploi

 **Métiers du numérique, 10KNum, demandeur d'emploi**

À l'occasion de la Semaine des métiers du numérique organisée par Pôle emploi, la ministre du Travail Muriel Pénicaud, le secrétaire d'État chargé du Numérique Mounir Mahjoubi accompagnés du haut-commissaire aux compétences et à l'inclusion par l'emploi, Jean-Marie Marx, se sont rendus le 28 février à **Station F**. Des entreprises et des organismes de formation y présentaient leurs parcours déployés dans le cadre du programme « **10KNum** ». Financées par le PIC et pilotées par Pôle emploi et la Grande école du numérique, ces 10 000 formations aux métiers du numérique sont destinées aux jeunes et aux demandeurs d'emploi de niveau bac ou infra bac. Impliquées en amont, **les entreprises bénéficient en outre d'une aide spécifique de Pôle emploi quand elles s'engagent à recruter le stagiaire à l'issue de sa formation.** Selon le Haut-Commissariat aux compétences et à l'inclusion par l'emploi, près de **760 actions de formation sont labellisées à ce jour.**

centre-inffo.fr, 04/03/2019



Autres actualités concernant les compétences numériques

Les entreprises face au défi de la montée en compétences numériques

Quels besoins en compétences et quelles réponses en termes de formation la **transformation numérique des métiers traditionnels** implique-t-elle ? Cette question était discutée au « **Village des initiatives du FSE** » organisé par la DGEFP les 18 et 19 mars 2019 à Paris. L'arrivée du numérique, présent désormais dans tous les secteurs d'activité, nécessite de nouvelles compétences et implique de former les salariés.

Defi-métiers.fr, 20/03/2019 ([lien vers l'article en ligne](#))

Un Français sur trois ressent le besoin de se former aux compétences numériques

Randstad a publié, le 14 mars 2019, [une étude](#) consacrée aux **enjeux de la montée en compétences numériques pour les salariés**. Selon l'enquête, si un Français sur 3 ressent le besoin d'acquérir de nouvelles compétences numériques, 9 Français sur 10 considèrent que c'est à leur employeur de les former au numérique. Moins de 2 sur 5 estiment que l'entreprise investit dans la formation au numérique, et seuls 2 salariés français sur 3 perçoivent positivement l'impact du numérique.

aefinfo.fr, 14/03/2019

L'UIMM, le Cnam et Orange s'associent pour développer les compétences digitales de demain

En septembre 2019, Orange, le Cnam et l'UIMM vont **ouvrir des parcours de formation en alternance** (ingénieurs et licences) **dans le champ de la cybersécurité**. Un partenariat qui s'inscrit dans le cadre d'une [convention triennale](#) **signée le 14 mars 2019**.

aefinfo.fr, 20/03/2019

Une étude publiée par L'Institut Sapiens

[Le rapport de l'Institut Sapiens](#) entend mesurer l'impact d'un dispositif de formation étudié par la chaire Transitions démographiques, transitions économiques, visant à la mise en place d'une année de formation universelle au bénéfice de tout actif de 16 à 64 ans avec prise en charge du salaire. Selon les auteurs, **la formation des 10 % de la population active française touchés par la révolution digitale entraînerait une augmentation du PIB comprise entre 2,5 et 3,4 %**.

centre-inffo.fr, 21/03/2019

Les artisans seront-ils privés de formation ?

Formation des artisans

Sur fond de transfert de la collecte de la CFP des artisans aux Urssaf depuis le 1er janvier 2018, **le FAFCEA n'aurait plus la trésorerie pour garantir le financement des formations des artisans**. Insolvable, l'association suspendrait ce jour ses prises en charge. La cause : un « déficit de 32 millions d'euros au titre de l'exercice 2018 ». Face à cette situation inédite, l'Agence France Trésor et l'Acosss auraient respectivement avancé 15 millions et 18 millions d'euros pour combler le déficit. Devant le Sénat, **Agnès Pannier-Runacher**, secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances, a assuré mardi dernier que l'État était en discussion avec l'Union des entreprises de proximité (U2P) et les Chambres de Métiers et de l'Artisanat (CMA) afin de trouver une solution pérenne au problème.

netpme.fr, 15/03/2019 ([lien vers l'article complet](#))



← Afest


Contrat de professionnalisation expérimental + AFEST : la belle affaire !

 **contrat de professionnalisation expérimental, Afest**

Paru le 26 décembre dernier, le [décret sur le contrat de pro expérimental](#) n'a pas fait beaucoup de bruit. Pourtant la portée est loin d'être négligeable. La différence avec un contrat pro "normal" ne porte que sur un seul point, mais il est important. **La formation ne doit pas viser forcément une classification reconnue dans la convention collective, un diplôme, un titre ou un CQP.** Cela peut être simplement des compétences définies d'un commun accord entre le salarié, l'employeur et son OPCO. De façon collégiale, ils définissent un référentiel de compétences et le parcours de formation associé. Celui-ci peut être mis en œuvre de façon présentielle et/ou digitale et/ou en situation de travail. Il revient à l'entreprise d'évaluer et valider les compétences acquises au terme du parcours avec l'appui de son OPCO.

blog-formation-entreprise.fr, 04/03/2019 ([lien vers l'article](#) complet)


Un réseau territorial pour développer l'action de formation en situation de travail

 **Afest, territoire**

« **La Maison de la formation en situation** » : c'est le nom du réseau qui se met actuellement en place afin de créer, dans les territoires, les conditions pour favoriser le déploiement des actions de formation en situation de travail (Afest). Animés par des experts en analyse du travail et en formation par l'action, ces maisons ont vocation à fédérer et à professionnaliser tous les acteurs impliqués dans le développement des compétences en situation de travail et dans la construction de parcours professionnels. Elles pourront prendre des formes différentes d'un territoire à l'autre, mais elles seront toutes régies par une gouvernance commune basée sur le **statut de société coopérative d'intérêt collectif** (SCIC).

centre-inffo.fr, 06/03/2019

L'AFEST : le Graal de l'efficacité de la formation ?

 **Afest, management de la formation**

L'AFEST est une réponse pertinente aux impératifs d'efficacité des formations. Bien loin de la formation "événement" parfois un peu déconnectée de l'entreprise, l'AFEST est une formation "processus" en 3 temps, avec une véritable préparation en amont, un parcours de formation au plus près des préoccupations opérationnelles et un accompagnement tout au long de celui-ci.

Un vœu pour 2019 : que ce condensé de bonnes pratiques nous amène à **revisiter nos pratiques de formation et les autres modalités**. Si cela permettait d'en finir avec la formation en présentiel sans préparation ni accompagnement ou avec la formation en ligne seule, l'AFEST aura fait "tâche d'huile" et mérité son statut de "meilleure nouveauté" de cette dernière réforme de la formation.

blog-formation-entreprise.fr, 25/03/2019 ([lien vers l'article](#) complet)

Ressource : [Guide pratique C-Campus 2019](#) : Décuplez l'efficacité de vos formations grâce à la FEST



Agenda :

L'Agence Erasmus+ France / Education Formation et EPALE France organisent le **6 mai 2019 à Paris** (10h à 17h), leur **9^{ème} rencontre thématique, intitulée « Apprendre et se former en situations de travail »**. Date limite d'inscription : 30/04/2019. Pour information et inscription, [cliquez ici](#)



← Apprentissage

France compétences publie ses recommandations sur les coûts contrats

 **Apprentissage, France compétences, Coûts contrats**

France compétences publie la totalité des recommandations sur les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage ainsi que l'ensemble des valeurs convergentes n'ayant pas fait l'objet d'une recommandation.

- [Présentation de la méthode et principaux résultats](#)
- [Ensemble des valeurs convergentes](#)
- [Recommandations de France compétences sur les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage](#)

francecompetences.fr, 28/03/2019

Coût-contrat : pas de minoration dans le supérieur

 **Apprentissage, Enseignement supérieur, Coûts contrats**

"**Sur le supérieur, il n'y aura pas de minoration**", indique ce mardi le cabinet de **Muriel Pénicaud**, à propos du niveau de prise en charge des contrats d'apprentissage, 5 jours après la publication de l'ensemble des coûts-contrats par France compétences. **Cette annonce vient répondre aux inquiétudes des acteurs du supérieur, et notamment de la CPU** qui avait alerté, au mois de février 2019, sur les menaces que comportait une minoration de ces coûts. **En revanche, "ce ne sera pas le cas pour l'enseignement scolaire"**, prévient-on au ministère, confirmant à ce sujet **la parution d'un décret d'ici la fin du printemps**.

aefinfo.fr, 02/04/2019


CFA : quelles sont les nouvelles dispositions bientôt applicables ?

 **législation, apprentissage, CFA**

Un **projet de décret** pris en application de la loi "Avenir professionnel" du 5 septembre 2018 **adapte plusieurs dispositions applicables aux CFA**. Le texte a été présenté pour avis le 2 avril 2019 à la sous-commission de l'emploi, de l'orientation et de la formation professionnelles de la CNNCEFP. Il encadre notamment le conseil de perfectionnement et les conditions de création des unités de formation par apprentissage.

aefinfo.fr, 04/04/2019

Apprentissage : la CPU, la Cdefi et la CGE s'inquiètent du modèle de financement dans la fonction publique

 **apprentissage, fonction publique**

La **CPU**, la **Cdefi** et la **CGE** alertent, dans un **communiqué du 11 mars 2019**, sur "l'apprentissage dans la fonction publique". Les 3 conférences rappellent que la fonction publique n'est pas soumise à la taxe d'apprentissage. "En l'absence d'annonce faite par le gouvernement sur un nouveau modèle de financement des apprentis, les fonctions publiques [...] sont en train de renoncer à leur campagne de recrutement pour l'année prochaine et les formations par apprentissage destinées à la fonction publique ferment au fur et à mesure". Et "cela va entraîner une baisse drastique du nombre d'apprentis dans le secteur public, à l'opposé de la politique annoncée".

aefinfo.fr, 12/03/2019

Prépa apprentissage : le Snetaa-FO dénonce une "grave atteinte aux prérogatives de l'Éducation nationale"

 **apprentissage, Éducation nationale**

Alors que la ministre du Travail, **Muriel Pénicaud**, a annoncé l'ouverture des premières prépa apprentissage dès début mars 2019, le **Snetaa-FO** a lancé **une pétition** le 1^{er} mars **pour demander le retrait de ce projet**. Il dénonce "une grave atteinte aux prérogatives de l'Éducation nationale", estimant que "le ministère du Travail marque ici son intention d'être un acteur de la formation des jeunes à part entière, sans en avoir les compétences".

aefinfo.fr, 06/03/2019



← **Marché de l'emploi et entreprises**

Le marché du travail en France demeure segmenté (Commission européenne)

 **Marché du travail, France, Europe**

"Le marché du travail demeure segmenté, ce qui empêche une amélioration plus rapide de la situation de l'emploi pour toutes les catégories de travailleurs", affirme la **Commission européenne**, dans son [rapport consacré à la France](#) et publié le 27 février 2019. Elle salue les réformes engagées sur le marché du travail.
aefinfo.fr, 01/03/2019

La French Fab cherche des compétences pour l'industrie

 **industrie, France**

Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, a lancé le plan « **2019, année de la French Fab** ». Une initiative destinée à souligner le **retour de l'industrie française**. « Pour la 1^{ère} fois depuis 2000, elle crée plus d'emplois qu'elle n'en détruit, elle ouvre plus de sites qu'elle n'en ferme ». Pour autant, « **l'industrie pâtit d'un cruel manque d'attractivité et de visibilité**, comme en témoignent les difficultés pour nos entreprises industrielles à recruter les talents dont elles ont besoin pour se développer ». En 2019, un **French Fab Tour** de 60 dates sillonnera la France avec l'ambition de susciter des vocations, de proposer des offres d'emploi et de co-construire l'industrie de demain.

centre-inffo.fr, 05/03/2019

La créativité, nouveau credo des entreprises (Dossier)

 **Créativité, innovation, entreprise**

L'innovation est devenue le nerf de la guerre. Pour rester dans la course, les entreprises doivent désormais bousculer leurs vieilles habitudes, oublier la façon dont elles ont toujours procédé, réfléchir autrement... Bref, **faire preuve de créativité**, ingrédient indispensable à toute innovation. D'où l'engouement actuel pour **le travail en mode projet, les hackathons, le design thinking** basé sur la **coconstruction**, mais aussi pour **l'intrapreneuriat**. Toutes ces méthodes qui misent sur **le potentiel créatif des collaborateurs** ont aujourd'hui le vent en poupe. L'objectif : mobiliser l'intelligence collective pour libérer la créativité (exemples des programmes **Oz** chez **Orange** et **Digital Makers** chez **Bouygues Immobilier**).

Les entreprises s'appuient aujourd'hui sur différents leviers. À commencer par la **création d'un cadre de travail inspirant, connecté**, qui permette de **concilier efficacité et bien-être**. Si la créativité doit être mise au cœur des process de l'entreprise, elle va aussi de pair avec une **acceptation de l'échec et du droit à l'erreur**.

Si l'on se réfère au dernier sondage réalisé par le World Economic Forum auprès des grandes entreprises, **la créativité arrive à présent en troisième position parmi les dix top skills attendus en 2020 !**

Liaisons sociales 200, 01/03/2019 ([consultable au CAR](#))

Campus des métiers : un projet de décret modifie les modalités de labellisation

 **Campus des métiers, législation, labellisation, qualité**

Un **projet de décret** étudié en CSL le 27 mars 2019 prévoit de modifier dans le **Code de l'éducation** les dispositions introduites par [décret en 2014 créant les campus des métiers et des qualifications](#) afin de prendre en compte, notamment, les nouveaux critères exprimés dans le cahier des charges publié au JO du 13 décembre 2018. Cette évolution du décret permet notamment d'attribuer la **mention "excellence"** aux campus des métiers et des qualifications qui répondront à "des exigences supplémentaires". En outre, **la labellisation pourra désormais être accordée pour une durée variable**, d'une durée maximale de 5 ans. Le texte fait évoluer la **composition du groupe d'experts** chargés d'examiner les projets de campus. Il prévoit aussi la **création d'un "groupe d'orientation du label campus des métiers"**.

aefinfo.fr, 26/03/2019



← Compétences

En baisse de 80 % depuis le début de l'année, CléA cherche un second souffle


 CléA, Pro A

Jusqu'au 31 décembre dernier, le **Copanef** détenait les droits du CléA et le pilotait. Le Copanef ayant disparu, l'**Association nationale pour la certification paritaire interprofessionnelle et l'évolution professionnelle** a pris officiellement le relais depuis [l'arrêté du 19 février 2019](#). « Depuis janvier, nous enregistrons **une chute de 80 % des débuts de parcours**. CléA en tant que tel n'est plus un sujet de discussion. La question des financements porte uniquement sur les évaluations préalables à l'entrée en formation », a indiqué **Philippe Debruyne**, président de l'Association nationale pour la certification paritaire interprofessionnelle et l'évolution professionnelle.

Si le financement des certifications CléA est intégré dans **les pactes régionaux d'investissement dans les compétences**, les évaluations préalables n'ont en revanche pas été budgétées, à l'exception de la région Hauts-de-France. Côté salariés, l'association paritaire mise sur **l'éligibilité de CléA au Pro A**, le nouveau dispositif de reconversion ou de promotion par l'alternance, inscrit dans la loi du 5 septembre 2018. Problème : la durée minimale de formation dans le cadre de la Pro A est de 150 heures. Or, « la phase d'évaluation préalable peut réduire le nombre d'heures et faire passer CléA sous la barre des 150 heures ». À rebours, un parcours CléA sans évaluation préalable dure au minimum 150 heures. Le président de l'association paritaire table sur **une ordonnance balai** qui corrigerait les dernières lacunes de la loi avenir professionnel. Celle-ci pourrait paraître en avril ou en mai.

centre-info.fr, 26/03/2019

Certif Pro réinvente l'écosystème CléA

 CléA, Certif pro

L'association paritaire **Certif Pro** a tenu son 1^{er} bureau élargi mardi 26 mars 2019. À cette occasion les partenaires sociaux ont pris un certain nombre de décisions relatives à la **certification CléA**, quasiment à l'arrêt depuis le début d'année, et aux liens à construire avec les futures **CPIR**. Ils ont également doté l'association d'**un logo** et listé une série de sujets à traiter d'ici l'été, en particulier une **évolution des statuts de Certif Pro** pour acter le fait qu'elle n'interviendra pas sur le champ de l'évolution professionnelle et donc du CEP.

Pour redresser la situation des CléA, l'association a décidé de renouveler les délégations accordées précédemment aux branches professionnelles selon **3 schémas** : les CPNE ayant validé des CléA seront renouvelées rapidement, celles qui n'ont pas délivré de CléA vont être interrogées sur leur volonté de rester dans le dispositif et celles qui ont des dossiers en suspens verront ces dossiers traités en urgence avant de se voir interrogées sur leur intention de rester dans le dispositif.

Par ailleurs, les administrateurs de Certif Pro ont décidé d'organiser des jurys déconcentrés dans les territoires en attendant que les **CPIR** soient agréées par l'État et installées d'ici la fin de l'année 2019.

Des interrogations doivent également être levées sur le niveau attendu avec **CléA numérique**. L'objectif des partenaires sociaux est que le CléA numérique soit opérationnel avant l'été 2019.

aefinfo.fr, 29/03/2019

Le Haut-commissariat aux compétences et à l'inclusion par l'emploi déterminé à soutenir CléA

 CléA, Pôle emploi

Suite à la baisse des évaluations préalables du certificat de connaissances et de compétences professionnelles **CléA**, le **Haut-commissariat aux compétences et à l'inclusion par l'emploi mobilise Pôle emploi**. Des consignes, qui traduisent la volonté politique du haut-commissariat de soutenir CléA, demandent à l'opérateur du service public de l'emploi de financer le dispositif dans le cadre des actions individuelles de formation (AIF).

centre-info.fr, 28/03/2019



Des propositions pour le développement des compétences des salariés à domicile en Europe


 **emploi à domicile, Europe, France**

Dans un [livre blanc](#) présenté au Comité économique et social européen, le 6 mars, la **Fédération européenne des emplois de la famille (EFFE)** formule plusieurs propositions en faveur de la professionnalisation des salariés à domicile. **Reconnaître et développer les compétences des personnes employées par des particuliers** est « le plus sûr moyen de faire émerger, y compris dans les représentations des familles qui les emploient, de véritables métiers à forte valeur ajoutée humaine, qui méritent salaires, protection sociale et reconnaissance professionnelle », indiquent les auteurs.

centre-inffo.fr, 12/03/2019

Insertion

Les propositions de l'igas pour rapprocher Pôle emploi et les missions locales

 **Pôle emploi, mission locale**

L'igas publie son [évaluation du partenariat renforcé entre Pôle emploi et les missions locales](#). Le rapport, mis en ligne le 15 mars 2019, porte sur le partenariat conclu entre l'état, Pôle emploi, le CNML [aujourd'hui disparu] et l'UNML sur la période 2015-2017 (accord reconduit par avenant en 2018). Ce document, daté de décembre 2018, est rendu public dans un contexte de tension, après l'annonce, cet été, de possibles expérimentations de fusions entre Pôle emploi et missions locales.

aefinfo.fr et igas.gouv.fr, 15/03/2019

Trois projets de décret mettent en œuvre la réforme de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés

 **Législation, handicap, réforme de la formation professionnelle**

La loi "pour la liberté de choisir son avenir professionnel" a réformé l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, avec pour objectif de simplifier le dispositif tout en mettant l'accent sur l'emploi direct. **Trois projets de décret** soumis à la Commission nationale de la négociation collective, de l'emploi et de la formation professionnelle visent à mettre en œuvre cette réforme. [Le premier](#) intègre la **déclaration relative à l'obligation d'emploi à la DSN**, [le deuxième](#) revoit les **modalités de calcul de la contribution Agefiph**, et [le troisième](#) modifie **le cadre des accords agréés**.

aefinfo.fr, 01/04/2019



Ressources à consulter concernant la formation des personnes handicapées

(Dossier Inffo Formation) Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel : de nouveaux atouts pour la formation des personnes handicapées (pages 9 - 14)

Les personnes handicapées comptent parmi les cibles premières de la loi du 5 septembre 2018. Elles font l'objet de mesures particulières : l'abondement du CPF ou la suppression de la clause d'un an d'ancienneté pour recourir au CPF de transition, notamment. Et l'individualisation des parcours contenue dans le texte pourrait favoriser l'innovation pédagogique et la qualité des formations. Deux atouts précieux.

Titres :

- **Les voies de l'innovation pédagogique**
- **l'enjeu crucial de la qualité**

Inffo Formation 961, 01/03/2019 ([Consultable au CAR](#))



Handicap : des formations cousues main

Les métiers du numérique peuvent représenter une opportunité d'embauche pour les personnes handicapées, en recherche d'emploi pour 20% d'entre elles. Mais à une condition : le sur-mesure des enseignements. Un petit nombre de structures se lancent dans l'aventure.

Entreprise et Carrières 1424, 18/03/2019 ([Consultable au CAR](#))

Le CESE invite les recruteurs à valoriser des critères autres que ceux du diplôme et de l'expérience

Insertion professionnelle, jeunes, CESE

Le CESE a adopté, mercredi 27 mars 2019, [un avis "les jeunes et l'avenir du travail"](#). Dans ce cadre, le Conseil recommande aux recruteurs d'aller au-delà des critères d'expérience et de diplôme, et de ne pas négliger "les expériences personnelles, la créativité, la capacité d'autonomie, les compétences relationnelles et les savoir-faire transversaux", pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes.

aefinfo.fr, 28/03/2019

L'Epide signe un partenariat national avec Crit pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes

Insertion professionnelle, jeunes

La première **convention de partenariat national** entre l'Epide et une agence d'emploi a été signée le 4 février 2019 avec l'agence **Crit**. Conclue pour la période **2019-2021**, elle comprend **3 axes** : la découverte des métiers, l'intégration des jeunes en stages et contrats d'intérim pendant leur parcours, et leur recrutement à leur sortie de l'Epide. L'objectif est notamment d'augmenter le volume de jeunes qui entrent en mission d'intérim pendant leur parcours et qui sont embauchés par la suite.

aefinfo.fr, 11/03/2019

👉 Régions / Stratégies régionales

PIC : "La moitié des régions ont signé leur convention financière"

Région, PIC, Afest

David Margueritte, le président de la commission emploi, formation professionnelle et apprentissage de Régions de France, explique que la quasi-totalité des régions ont signé, ou sont en passe de signer, les **Pactes régionaux d'investissement dans les compétences**. Il y a 2 régions où il y a achoppement sur le socle, **l'Auvergne Rhône Alpes qui ne signera pas**, c'est presque certain, et cela risque d'être le cas également pour **la région Sud (Paca)**.

aefinfo.fr, 21/03/2019



L'actualité des régions :

Le **Pacte régional d'investissement dans les compétences** de la région **Ile de France** a été signé le 4 avril // **La région Paca ne signera pas le pacte 2019-2022** mais envisage "des partenariats positifs" avec l'État // **La Normandie signe le pacte pour un total de 844 M€ sur 2019-2022** // **Le contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP) Auvergne-Rhône-Alpes** vient d'être signé. Il couvre la période **2018-2021** et entend rapprocher la formation du monde du travail // **Auvergne-Rhône-Alpes** annonce la signature, jeudi 14 mars, d'une **charte d'engagement pour la mixité dans les métiers du numérique** // En **Grand-Est**, **Muriel Pénicaud** lance les **prépa apprentissage industrie**



← Pédagogie

11 ludo mythes autour de l'apprentissage par le jeu

 **pédagogie, jeu**

Lors de l'édition 2019 du REFER, **Margarida Romero**, et **Eric Sanchez** sont intervenus au sujet des **ludomythes, ces idées fausses** sur le jeu et l'apprentissage.

twitter.com/margaridaromero, 21/03/2019 ([lien vers la présentation powerpoint](#))

Et si on supprimait les pauses en formation ?

 **management de la formation**

Les pauses sont dans l'inconscient du formateur, ce qu'est l'organisation des tables en « U » : un incontournable. Un indiscutable même. La pause c'est le temps de divertissement entre les temps de travail, « d'effort » pourrions-nous dire. C'est peut-être pour cette raison que **les pauses sont à réinterroger**.


Trois bonnes raisons de supprimer les pauses ?

- Organiser la formation autour de **cycles de 3 heures**
- Privilégier l'**activité des apprenants**
- Laisser la liberté à chacun de **gérer son temps en formation**

blog-formation-entreprise.fr, 18/03/2019 ([lien vers l'article complet](#))

← Santé et qualité de vie au travail

La formation, outil central de la qualité de vie au travail

 **Qualité de vie au travail, étude**

La formation professionnelle est un outil majeur des politiques de qualité de vie au travail (QVT) des entreprises. Tel est le constat de l'étude menée par l'Observatoire de l'employabilité, du cabinet d'avocats Fidal, suite à l'analyse de **14 accords d'entreprises** sur la qualité de vie au travail, conclus entre le 4 février 2014 et le 5 octobre 2017. Cette étude, rendue publique fin février, pointe l'**importance de la formation à plusieurs niveaux dans les politiques de QVT des entreprises**.

centre-inffo.fr, 01/03/2019

Paroles de chercheurs : les effets des interruptions au travail

 **Neurosciences, recherche, interruption au travail**

Paul Brazzolotto est doctorant à l'université de Lyon dans le laboratoire d'Étude des Mécanismes Cognitifs. Ses travaux de recherche portent sur les **interruptions au travail**. Les employés du secteur tertiaire seraient interrompus en moyenne toutes les 4 minutes. Comme ce secteur emploie 77% de la population active, **c'est donc 3/4 des Français qui travaillent dans des environnements où chaque activité est fragmentée**. Le problème, c'est qu'**être interrompu constamment provoque une baisse globale de la productivité, mais aussi des troubles physiques et physiologiques** (stress ou fatigue) et des **troubles cognitifs** (trouble de l'attention ou une surcharge mentale).

usinouvelle.com, 14/03/2019 ([lien vers l'article complet](#))

Santé au travail : le Coct engage une "réflexion partagée et structurée"

 **santé au travail**

Les partenaires sociaux du groupe permanent du **Coct** vont se réunir chaque semaine jusqu'à la mi-juin afin de parvenir à un **"document d'orientation"** qui portera sur la réforme de la santé au travail à transmettre au gouvernement. Ce dernier leur a en effet proposé de conduire une **"réflexion partagée et structurée"** sur **2 axes** : accompagner efficacement l'ensemble des entreprises dans la durée pour que se développe une véritable culture de prévention et mieux protéger la santé de tous les travailleurs et favoriser leur maintien en emploi.

aefinfo.fr, 15/03/2019



EN BREF

L'appel d'offres lancé par France compétences pour déterminer les opérateurs régionaux en charge du CEP des actifs en emploi est publié depuis le 8 avril 2019 // Bruno Lucas succède à Carine Chevrier à la tête de la DGEFP // Nomination de 4 nouveaux recteurs en Normandie (Christine Gavini-Chevet), à Limoges (Anne Laude), Rennes (Emmanuel Ethis) et Nice (Richard Laganier) // La CNIL lance « L'Atelier RGPD », un MOOC gratuit sur la RGPD qui sera disponible jusqu'en septembre 2021 // L'école Simplon.co lève 12 millions d'euros pour former les décrocheurs aux métiers du web // Le groupe Nicollin associe les représentants de ses salariés à la création de son CFA d'entreprise // La branche du caoutchouc profite de la réforme pour développer l'apprentissage avec son propre CFA // En 2018, 18 468 stagiaires de la formation, alternants et lycéens pro ont bénéficié d'une mobilité européenne // Territoires zéro chômeur de longue durée lance son Centre de ressources et de développement pour "accompagner les projets émergents"

RESSOURCES

☛ (Dossier documentaire) Regard sur les réformes de la formation professionnelle et de l'apprentissage

Ce [dossier documentaire](#), mis à jour au 19 mars 2019, propose une synthèse des différentes étapes de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel promulguée le 5 septembre 2018. Pour chacune des 2 réformes sont proposées les ressources documentaires incontournables.

centre-inffo.fr, 28/03/2019

☛ Le pilotage du plan national de formation

"Malgré son ampleur, le PNF ne porte pas une stratégie nationale de formation continue", constatent l'Igen et l'IGAENR dans [le rapport](#) mis en ligne en mars 2019. Les auteurs plaident pour une "transformation profonde de sa conception et des conditions de sa mise en œuvre". Parmi leurs 10 propositions, ils recommandent une "réorganisation culturelle et structurelle" de la gouvernance de la formation continue, avec un pilotage national sous la responsabilité conjointe de la Dgesco et de la DGRH et avec un "comité d'orientation stratégique".

education.gouv.fr et aefinfo.fr, 12/03/2019

☛ Lancement de la Bibliothèque des initiatives RH

Annoncée depuis quelques semaines, la [Bibliothèque des initiatives RH](#) est désormais en ligne ! Elle a été inaugurée à Bercy par Olivier Dussopt à l'occasion du Printemps de l'innovation RH le 26 mars. Ce nouveau site internet ouvert à tous les agents publics permet de partager ses initiatives RH, ses retours d'expériences, ses bonnes pratiques, ses projets innovants, et d'en faire profiter le plus grand nombre. Une carte interactive vous permet de géolocaliser des projets menés dans les 3 versants de la fonction publique, partout en France. Cette bibliothèque a vocation à s'enrichir de nouveaux projets grâce au concours de chacun et grâce à vous. C'est en effet l'ambition de cet outil innovant de capitaliser et partager les bonnes pratiques et les réussites.

fonction-publique.gouv.fr

☛ Les aides à la mobilité géographique sont peu connues des chômeurs mais elles s'avèrent déterminantes

Alors que les aides à la mobilité font partie des sujets abordés dans les discussions sur la prochaine convention tripartite, [Pôle emploi publie une étude à ce sujet](#), le 19 mars 2019. "Les aides à la mobilité géographique sont encore peu connues des demandeurs d'emploi mais elles s'avèrent déterminantes dans leurs choix de mobilité", précise cette édition d'"Éclairages & Synthèses".

aefinfo.fr, 25/03/2019



☛ Veille de mars sur les ressources pédagogiques pour l'enseignement du français (FLE, FOS...)

Sélection mensuelle de méthodes FLE, FOS, Français langue d'accueil et d'outils complémentaires, enrichie de ressources en ligne. [Disponible ici](#)

ciep.fr, mars 2019

☛ Le système des certifications professionnelles, points de repères au regard de la loi 2018

Suite à la participation de Défi métiers au **Judi de l' #Afref**, le Carif-Oref francilien propose quelques points de repère sur le système de la certification professionnelle.

Accédez au support de présentation [ici](#)

Défi métiers, 28/03/2019



LES BONNES LECTURES DU CAR

☛ NOUVEAUX OUVRAGES

La bible du formateur : le tout-en-un pour devenir un learning expert

Marie-Josée Couchaere, Issy-les-Moulineaux : ESF éd., 29/03/2018, (416 p.)

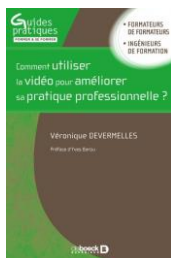


Un guide pour concevoir et animer des stages de formation en entreprise. Il présente le métier de formateur et ses évolutions à l'ère du numérique, détaille les règles de la pédagogie pour adultes et donne des conseils pour prendre la parole devant un groupe. Il comporte des tests, des cas pratiques ainsi que des exercices de développement personnel et d'apprentissage du management.

[Lien vers la notice](#)

Comment utiliser la vidéo pour améliorer sa pratique professionnelle ?

Véronique Devermelles, Louvain-la-Neuve : De Boeck supérieur, DL 2018, (207 p.)



L'ouvrage part du postulat que la vidéo est un support d'observation qui peut permettre aux formateurs/trices professionnels/les d'adultes de s'engager dans une pratique réflexive de leur propre travail. Il se compose de 3 parties et d'une quinzaine de fiches pratiques. En fil conducteur, une étude de cas illustre concrètement les apports théoriques pour filmer une activité de formation et mettre en place les activités d'analyse de pratiques.

[Lien vers la notice](#)

Entreprendre de réapprendre en situation d'illettrisme

Anne Vinérier, Paris : L'Harmattan, 01/01/2018, (342 p.)



Entreprendre de ré-apprendre à lire, écrire, compter à l'âge adulte est une opération risquée. Réfléchir à la question de l'illettrisme en ces termes est une invitation à appréhender autrement cette réalité. Comment font les personnes pour vivre sans la lecture, l'écriture et le calcul ? Voici des éléments d'analyse dans l'optique de mieux savoir rejoindre la majorité silencieuse des personnes qui n'osent pas s'aventurer dans une nouvelle démarche de formation.

[Lien vers la notice](#)



← ARTICLES DE REVUES

Éducation permanente. 218 (Mars 2019) : Quelle reconnaissance des compétences transversales ?

[Lien vers la notice](#)

Parmi les articles inclus dans la revue :

- Les enjeux sociaux de la reconnaissance des compétences transversales (2019) in Education permanente
- Définir et repérer la dimension sociale de la compétence (
- Compétence, expérience, connaissances et savoirs transférables. Etude comparatiste à visée transdisciplinaire
- L'écoute, une compétence sociale
- Transmission générationnelle des savoirs professionnels : compétences transversales et formation des étudiants en alternance (2019)
- Développer et mesurer les compétences sociales (2019)
- Repérer les compétences collaboratives et les compétences interculturelles en formation d'adultes
- Les compétences transversales, nouvelles compétences académiques

Éducation permanente. HS13 - 2019-1 (2019-1) : Hors série AFPA 2019 : Partir des compétences transversales pour lire autrement le travail

[Lien vers la notice](#)

Parmi les articles inclus dans la revue :

- Les compétences transversales : quels usages sur le marché du travail ? (
- A la recherche des compétences relationnelles (
- Quel usage des compétences transversales
- La compétence sans le travail ? Enrichir la notion et développer ses usages (
- Intégrer les savoir-faire comportementaux en formation
- Compétences transversales et demande des entreprises
- Certificat CléA : des chefs d'entreprise s'engagent (2019)
- La reconnaissance des compétences-clés en Europe (France, Italie et Portugal)
- Appropriation et reconnaissance de quelques compétences transversales : expérimentations et analyses

Directeur de la publication : Gérard Puigdemont *Délégué académique à la formation continue.*

Responsable de la rédaction : Muriel Lajugie-Liondor *Responsable du CAFOC. Rédaction :* Amandine Vigne *Documentaliste au Centre académique de ressources (CAR). Avec la collaboration de :* Elsa Matilla *Chargée de mission ingénierie pédagogique et usages du numérique. Graphisme et mise en page :* Micheline Montout *Chargée de communication, Lionel Garcia Graphiste.*



 amandine.vigne@ac-versailles.fr

*Lettre optimisée pour une lecture sur écran, au format pdf et contenant des liens hypertextes.
Afin de contribuer au respect de l'environnement, merci de n'imprimer que si nécessaire.*